



**SNUipp - fsu**

**Hors de France**

---

## **Circulaire spéciale grève**

**En France comme à l'étranger,  
tous en grève le 24 novembre !**

**Appel national de la FSU, la CGT, FO et Solidaires**

**POUR** un système éducatif qui assure la réussite de tous les jeunes,  
**CONTRE** les suppressions de postes,  
**POUR** l'augmentation des recrutements aux concours,  
**POUR** une autre réforme de la formation des enseignants,  
**CONTRE** la précarité,  
**POUR** les salaires et la revalorisation de l'ensemble des personnels,  
**POUR** la défense des statuts.

**A la veille du Conseil d'Administration de l'AEFE où doit être adopté le nouveau Plan d'Orientation Stratégique de l'Agence et à quelques semaines du Comité Technique Paritaire qui traitera de la carte scolaire, les personnels doivent se faire entendre !!!**

## 1 - Le 24 novembre : coup d'envoi de la mobilisation

Dans l'éducation, et plus fortement encore dans les établissements français de l'étranger, nous subissons tout à la fois : insuffisance budgétaire, suppressions de postes et dégradations de nos conditions de travail, autoritarisme et gestion par le stress, culture de la performance, du mérite, mobilité pas toujours choisie et précarité des emplois ...

La même logique libérale déjà à l'œuvre dans le privé s'applique aujourd'hui à l'ensemble des services publics. Elle remet en cause ce qui est constitutif de l'école républicaine, les statuts et les missions de ses personnels.

C'est donc bien tous ensemble que nous devons nous battre contre le gouvernement et sa politique. Il est de la responsabilité de chaque salarié, et à fortiori des organisations qui les représentent, de participer à la construction d'un mouvement général pour une autre politique.

C'est pourquoi la FSU a pris ses responsabilités en appelant à une journée de grève dans l'éducation le 24 novembre. Si nous regrettons que nos partenaires de l'éducation ne nous aient pas tous rejoint (la CGT, FO et Solidaires appellent également à la grève), nous voulons que ce 24 novembre soit le début d'un mouvement social rassemblant les salariés du public et du privé, pour faire reculer le gouvernement et changer de politique.

**Le 24 novembre, donnons le coup d'envoi de la mobilisation et fermons toutes les écoles !**

## 2- Budget de l'éducation 2010

Le projet de Budget confirme la politique constante de ce gouvernement depuis 2007 : diminuer les moyens des Services Publics.

Elle se déclinerait de la manière suivante pour l'Education Nationale :

**Total des suppressions de postes : 16 000**

Ce nombre se décompose de la manière suivante :

-> **18 202 suppressions de postes de stagiaires en IUFM** (conséquence directe de la réforme de la formation initiale)

-> **600 suppressions de postes administratifs**

-> **2658 créations de postes dans le premier degré**. Ces postes sont justifiés par l'évolution démographique attendue et par la compensation des stages filés actuellement assurés par les stagiaires PE2

-> **144 créations de postes dans le second degré** sur les établissements en zones difficiles.

Si ces chiffres pourraient laisser croire que le premier degré est épargné par les coupes de ce budget, il n'en est rien. Les créations au titre de la démographie se font à hauteur d'un poste pour 50 élèves supplémentaires.

Les suppressions de postes au concours mettent en péril l'avenir de notre profession et de sa pertinence pédagogique. La suppression des listes complémentaires ne pourra que conduire à des vacances de postes en cours d'année tant les recrutements sont insuffisants pour faire face aux besoins, notamment de remplaçants.

Le premier degré est donc lui aussi fortement touché, ce qui ne peut que renforcer nos inquiétudes quant à l'avenir de l'école maternelle.

### **3- Un métier à défendre**

Techniques de management, pressions hiérarchiques, performances et résultats, aliénation du travail au profit d'indicateurs déshumanisés : on pourrait croire qu'il s'agit là du lexique propre au capitalisme sauvage dont les ravages sont aujourd'hui largement décriés.

C'est pourtant bien le choix fait en introduisant dans l'Education Nationale, et dans toute la fonction publique, ces méthodes de fonctionnement et de gestion des personnels, comme s'il s'agissait de la dernière idée novatrice.

Sans un coup d'arrêt net, cela conduira à un désastre malheureusement déjà engagé.

Les dernières contre-réformes font la preuve de cette idéologie. Le pilotage par l'évaluation (avec des protocoles sans intérêt pédagogique), les programmes conçus pour cela (au détriment des savoirs à enseigner), l'individualisme comme pour la gestion de nos carrières en sont les exemples criants. Ils augmentent les pressions sur chacun et dénaturent le quotidien de la classe.

Combien de temps et d'énergie gâchés à élaborer des PPRE vidés de leurs sens, une organisation de la semaine et une aide personnalisée inadaptées ?

En France, l'aide spécialisée est démantelée, les crédits pédagogiques sont réduits de moitié mais les stages de « non remise à niveau » trouvent leur financement !

Combien de fiches actions fantomatiques faut-il réaliser et quel temps reste-t-il pour élaborer de véritables projets ? A combien d'injonctions administratives dénuées de tout intérêt scolaire faudra-t-il encore répondre ?

La solution n'est pas dans le repli sur soi en se pliant à la pression permanente. Il existe un vaccin contre un système grippé : ne pas tomber dans le piège de la division en acceptant des primes inévitables, ne pas céder aux différents chantages qui ne reposent sur aucun fondement moral, ni même quelquefois légal.

**Nous devons réagir parce que l'avenir de notre métier et celui de nos élèves en dépendent.**

**Nous en avons l'occasion le 24 novembre !**

### **4- Et à l'AEFE ? Encore plus de raisons de faire grève !**

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, le service public d'éducation à l'étranger subit de plein fouet la politique libérale menée par le gouvernement.

Les conclusions du dernier séminaire de l'AEFE, qui seront reprises dans le nouveau plan d'orientation stratégique de l'Agence sont porteuses de graves menaces pour les établissements du réseau et leurs personnels.

Alors que de nombreux dossiers sont encore en souffrance (Avantage familial, ISVL, situation des recrutés locaux ...), de nouvelles dégradations se profilent (remise en cause des garanties statutaires des résidents, dégradation des conditions de travail, fermetures de postes ...).

Le SNUipp appelle les personnels en poste dans les établissements français de l'étranger à se mobiliser pour exiger un autre budget pour l'AEFE et défendre leurs revendications .

## **5- Les revendications du SNUipp**

### **Pour les recrutés locaux :**

- Mise en œuvre effective des 10 recommandations de l'Agence dans tous les établissements pour les recrutés locaux : contrats de travail, grilles de rémunération et progression de carrière, limitation de la durée des CDD, allongement des préavis de licenciement, droits à congé, accès à une couverture sociale de qualité pour tous (retraite et protection sociale), mise en place de commissions paritaires locales.
- Exonérations ou d'aides pour le paiement de frais de scolarité pour les enfants de contrats locaux
- Mise en place dans chaque zone de modules spécifiques de formation pour les non-titulaires.
- Accès aux concours de recrutement de titulaires facilité (prise en charge des frais, aides pendant le stage) et retour sur établissement garanti.

### **Pour les résidents :**

- Maintien des garanties statutaires : détachement, salaire indiciaire et droits sociaux "fonction publique"
- Refus de toute limitation du temps de séjour.
- Création de tous les supports budgétaires nécessaires à la résorption des titulaires non résidents.
- Versement d'un avantage familial équivalent aux majorations familiales versées aux expatriés pour leurs enfants.

- Revalorisation de l'ISVL à hauteur de 15% minimum de l'Indemnité d'Expatriation et réexamen des situations où l'ISVL a été sous-évaluée au départ. Maintien de l'intégralité de l'ISVL pendant les congés maladie.
- Même droits que les personnels en poste en France en matière de congés, d'indemnités, de quotités de travail pour les temps partiels ...
- Prise en charge des frais de voyage et versement d'une prime d'installation ; mise en place d'une avance sur salaire comme cela se fait pour les expatriés.
- Respect du décret de 90 lors des recrutements : priorité aux vrais résidents.
- En cas de suppression de poste, respect de la règle tacitement appliquée en France : principe du dernier nommé.

#### **Pour les expatriés :**

- Maintien ou création de postes d'expatriés pour tous les postes d'encadrement (direction d'école, EMFE et CPAIEN), les enseignants spécialisés (ASH) et les adjoints exerçant dans les pays à risques.
- Suppression du gel de l'indice de rémunération pendant la durée du contrat.

Rien ne bougera dans le bon sens sans l'intervention du plus grand nombre.

Une lettre d'information à destination des parents d'élèves sera proposée sur le site du SNUipp HDF.

Le jour de la grève, réunissez-vous, débattrez des suites à donner à cette journée.

## **6- Grève mode d'emploi**

Nous vous recommandons de prévenir les parents dès que possible qu'il n'y aura pas classe. Informez également le directeur et tous ceux qui sont concernés par l'organisation d'une activité avec vous ou vos élèves. En aucun cas des listes de grévistes n'ont à être rendues publiques.

Une information plus complète, précisant les raisons et les objectifs de l'arrêt de travail peut être diffusée à l'initiative des organisations syndicales et/ou des associations de parents d'élèves. Si cette information est confiée aux enfants, la remettre sous pli cacheté ou agraphé. Un exemplaire sera remis au chef d'établissement pour information. La distribution de tracts ou l'affichage à l'extérieur de l'enceinte scolaire est interdite.

Tous les collègues détachés et les recrutés locaux des établissements en gestion directe sont couverts par le préavis. Pour les autres (recrutés locaux des établissements conventionnés) il convient de se conformer au droit du pays.

**Rappel : L'AEFE a déclaré en CTP l'an dernier que les personnels n'avaient pas à envoyer la déclaration préalable d'intention de faire grève en usage en France.**

*Paris, le 10 novembre 2009*

*Madeleine da CUNHA - Gwenaëlle DENIS - Régine DOUZENEL*

*Christophe JOSEPH - Pilar STRUILLOU - Jean-Luc CLISSON*